



Assemblée générale

Distr. générale
21 octobre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 76 de l'ordre du jour
Rapport de la Cour internationale de Justice

Fonds d'affectation spéciale pour le Programme relatif aux Judicial Fellows de la Cour internationale de Justice

Note du Secrétariat

1. Aux paragraphes 1 et 5 de sa résolution [75/129](#), adoptée le 14 décembre 2020, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de créer et d'administrer un fonds d'affectation spéciale pour le Programme relatif aux Judicial Fellows de la Cour internationale de Justice, conformément au mandat défini dans l'annexe de la résolution, et de lui rendre compte à sa soixante-seizième session de l'application de la résolution.
2. Comme suite à cette demande, le Secrétariat a l'honneur de renvoyer l'Assemblée générale aux paragraphes 15 à 17 du rapport de la Cour internationale de Justice pour la période allant du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021 ([A/76/4](#)).

